



Bon cession de vehicule signé mais achat non effectué

Par **nursy**, le **27/07/2014** à **16:21**

bonjour à tous !

Mon fils a voulu acheter une voiture d'occasion auprès d'un particulier , il a signé le bon de cession de vehicule et a donné le chèque au vendeur, il s'est aperçu immédiatement qu'il y avait des défauts sur la voiture , il a donc annulé la vente de suite.

Le propriétaire lui a bien rendu son chèque sans problème , mais mon fils n'a pas pensé à faire déchirer le bon de cession. Il n'y a pas eu de démarches pour la carte grise , mon fils a juste signé le bon de cession .

Y a t'il des risques par rapport à ce bon de cession ?